

M. Fayard communique un *Essai sur l'assistance publique et sur l'extinction de la mendicité à Lyon.*

M. Fournet entretient la Compagnie d'un phénomène récemment observé aux environs de Lyon. Il s'agit d'une pluie de terre, tombée le 27 mars dernier, à Bonnand, près des aqueducs romains, à la fabrique de toiles imperméables de M. Ducarre, située sur la rive droite de l'Izeron, à 27 mètres au-dessus de la rivière.

10,000 mètres carrés au moins de toiles sont toujours étendus sur le sol.

Dans les nuits du 24 et du 25 mars, un vent sud très-fort amena une véritable tempête qui força de ramasser toutes les toiles à l'étendage.

Le 26, la journée avait été calme, mais chaude ; l'atmosphère était chargée de vapeurs.

Le 27, au matin, on avait couvert de toiles les étendages, lorsque la pluie commença à tomber vers huit heures. Cette pluie fut précédée de larges gouttes chargées d'une terre rouge-brique. Les toiles imperméables ont, pendant le séchage, une propriété adhésive très-marquée. Cette pluie terreuse laissa de fortes empreintes que n'effaça pas la pluie très-abondante de la journée, et qui résistèrent en partie aux lavages à la brosse.

Il a été possible de recueillir de notables quantités de cette poussière, dont M. Fournet fait passer un échantillon sous les yeux de l'Académie.

Ce fait s'est déjà produit plusieurs fois à l'usine de M. Ducarre; les ouvriers l'attribuaient à la poussière apportée par le vent avant la pluie ; mais, l'an passé, en juin ou juillet, le même phénomène avait été remarqué sur des toiles mises à l'étendage après que le vent avait cessé et au moment où la pluie tombait. C'est cette première observation qui a conduit M. Ducarre à noter avec plus de soin ce qui s'est passé le 27 mars dernier, et à conclure que les matières terreuses étaient apportées par les nuages, les conditions dans lesquelles le phénomène s'est reproduit cette fois ne permettant pas, selon lui, une autre explication.

M. Fournet ajoute que, si cette terre séchée prend la teinte jaune de la terre ordinaire, les taches qu'elle laisse, lorsqu'elle